

# « On est bien dans notre époque, on ne subit pas »

**A Saint-Maur, seize agriculteurs profitent de plans d'eau à pompage solaire. Une innovation technologique pour des coûts moindres et une meilleure maîtrise de l'eau. Rencontre avec Christophe Lenaerts, le président de l'ASA.**

Les yeux rivés sur un plan d'eau de 500 000 m<sup>3</sup>, Christophe Lenaerts ne peut s'empêcher de penser à la génération précédente. Celle de ses parents et des agriculteurs de la commune de Saint-Maur, qui, au milieu des années 80, ont fait preuve de vision et d'initiatives. « Dans la commune, explique-t-il, nous pratiquons la polyculture élevage. Il y a plus de trente ans la question de l'eau, ici comme ailleurs s'est posée. C'est à nos parents que l'on doit la création de deux plans d'eau. Un de 500 000 m<sup>3</sup>, l'autre de 400 000 m<sup>3</sup>, qui appartient à la commune qui le loue à l'ASA (association syndicale autorisée) qui gère l'irrigation », et dont Christophe est aujourd'hui le président.

« Vous savez, poursuit-il, cette décision a été fondamentale pour l'avenir de l'agriculture dans ce coin d'Astarac. Elle a permis à des jeunes, comme moi, de s'installer en prenant la suite familiale et aux agriculteurs qui n'avaient pas d'enfants de trouver des repreneurs. Sinon, il est évident qu'il y aurait beaucoup moins d'éleveurs aujourd'hui sur notre commune. »

Une commune qui compte 560 hectares irrigables et dont 250 sont irrigués. « Avec cette particularité que 50 % des terres irriguées concernent l'herbe, détaille Christophe Lenaerts, 25 % pour le soja, 15 % pour des cultures sous contrats (semences) et 15 % pour le maïs. » Beaucoup d'herbe irriguée à destination d'un élevage qui lui-même est très diversifié : bovin viande et lait, ovin viande, porc noir gascon, volailles. « Dans ce contexte, bénéficiaire de belles surfaces d'herbe est le gage d'une alimentation de qualité et de coûts moindres pour nourrir nos animaux », dit le président de l'ASA.

Un modèle économique que la génération actuelle a souhaité faire évoluer. « Nos parents ont fait le plus gros du travail en créant ces plans d'eau, reconnaît Christophe Lenaerts, notre génération se devait d'avancer en



tenant compte des innovations techniques. Avec un souci de maîtrise de l'eau, et donc de nos coûts, et donc d'une meilleure rentabilité de nos entreprises. »

Voilà comment l'idée d'alimenter les pompes qui permettent de « remonter » l'eau du bassin aval vers l'amont pour alimenter en eau les seize adhérents de l'ASA via le solaire a germé. « Nous travaillons en étroite collaboration avec Vivadour (voir par ailleurs) et Agri 32, concessionnaire en matériel agricole spécialisé dans l'irrigation. Nous savions que des pompes alimentées par des panneaux photovoltaïques existaient et fonctionnaient sur d'autres continents. Nous avons souhaité le tester. » Avec l'idée qu'il serait peut-être plus judicieux de « recracher » de l'eau du bassin avant vers l'amont toute l'année à un faible débit pour conserver un bon niveau d'eau dans le bas-

sin qui sert directement à l'irrigation.

Après des années de recherche et d'essais, le système a prouvé son efficacité. Depuis plusieurs mois le soleil permet aux pompes de l'ASA de remonter l'eau d'un plan d'eau à l'autre. « Du coup, plus de compteur EDF et plus de note d'électricité pour ce pompage là, se réjouit Christophe Lenaerts. Une économie conséquente et un investissement que nous aurons totalement amorti en 8 ans. »

### « Nous devons prendre nos responsabilités »

« Pour nous, c'est une façon de bien être dans notre époque, de ne pas subir, lâche le président. Nous aurions pu poursuivre ainsi, comme nos parents. Mais nous devons prendre nos responsabilités. D'un point de vue économique cette innovation est un vrai plus et sur le plan environnemental ce pompage maîtrisé nous permet une meilleure régulation, une meilleure utilisation de l'eau. »

Des progrès qui ouvrent de nouveaux projets que l'ASA souhaite rapidement développer. « D'abord, détaille Christophe Lenaerts, nous poursuivons une veille sur les innovations avec nos partenaires dont Vivadour qui avance sur ces techniques là. Ensuite nous réfléchissons au traitement de l'eau que nous pourrions utiliser pour faire boire nos animaux. Enfin, nous envisageons de réhabiliter la station de pompage du lac amont pour être plus efficace encore. »

Exemplaire, la démarche de l'ASA de Saint-Maur l'est assurément. D'ailleurs, selon Frédéric Marcato, de Vivadour (voir par ailleurs) ce système de

ganisons un grand pique-nique autour d'un des deux lacs. Pour le côté convivial bien sûr, mais pas uniquement. Ce jour-là il nous paraît important de faire un peu de pédagogie en expliquant, notamment à ceux qui ne connaîtraient pas trop le monde agricole, nos pratiques, notre façon d'irriguer, les raisons de ce pompage. »

Comme la génération précédente, la démarche volontariste des agriculteurs de Saint-Maur a aussi une autre vertu : « en améliorant nos conditions de travail, en recherchant encore le moyen de maîtriser nos coûts, nous aiderons, nous l'espérons, la génération prochaine à rester ou à s'installer », ponctue Christophe Lenaerts.

### « Le format le plus important de France »

Pour Frédéric Marcato, directeur de la cellule de recherche et développement chez Vivadour, la démarche de l'ASA de Saint-Maur, est exemplaire. « Nous les accompagnons depuis cinq ans sur ce projet, explique-t-il. Il a d'abord fallu démontrer la faisabilité. Ce dossier était très solide, il a été récompensé par la Région Occitanie. Aujourd'hui, les irrigants de Saint-Maur sont totalement indépendants, ils se sont déconnectés d'EDF. »

« Il s'agit du format le plus important de France pour ce type d'alimentation solaire. Une dizaine d'autres projets sont actuellement en cours, » ajoute-t-il.